

L'ÉCHO

des forêts

N° 64

Mars 2013

SOMMAIRE

 **ÉCONOMIE**
Parlons «Feurêt»

p.2-3

 **TÉMOIGNAGE**
Formez-vous !
Le CRPF vous aide !

p.4

 **TECHNIQUE**
«Régénérer»,
ce n'est pas rester
les bras croisés !

p.5

 **ENVIRONNEMENT**
Préservez
les abeilles en forêt.

p.6

 **CRPF**
Vos journées 2013

p.7

 **ÉCHO LOCAL**

p.8

Dossier



MOVAFOREST,
les résultats d'un
programme européen



Édito

**Le journal du
Centre Régional
de la Propriété
Forestière de
Midi-Pyrénées.**

Imprimé à 13 500 ex.

QUELS USAGES DU BOIS ?

La France avec ses 15 millions d'hectares de forêt se place en quatrième position au niveau européen. Malheureusement, le commerce du bois y est largement déficitaire : plus de 6 milliards d'euros tous les ans. On importe plus de bois qu'on en exporte !

Les besoins actuels du marché s'orientent principalement vers les bois résineux. En France, notamment en Midi-Pyrénées, les feuillus sont majoritaires et représentent plus de 70 % des surfaces forestières.

Dans notre région les récoltes de feuillus baissent, les résineux bien que minoritaires, représentent aujourd'hui 60 % de la récolte totale de bois d'œuvre et d'industrie. Devant ce marché inadapté, les prix peu attractifs, le morcellement de la propriété... nos forêts feuillues privées sont de moins en moins gérées contrairement aux forêts résineuses. Heureusement, la filière bois bûche se porte bien avec plus d'1,3 million de mètres cubes de bois issus de forêt et consommés dans la région. Les plaquettes forestières sont de plus en plus plébiscitées et permettent d'utiliser une énergie renouvelable.

Malgré tout, face à ces constats économiques et à l'engouement à consommer du bois sous différentes formes pour se chauffer, il ne faut pas perdre de vue la production de bois d'œuvre de qualité. Le premier but de la gestion forestière est la production de bois d'œuvre ! Le matériau bois permet de piéger durablement du dioxyde de carbone et demande très peu d'énergie fossile pour sa fabrication. N'oublions pas que le houppier représente environ 50 % du volume d'un arbre récolté et qu'une partie de celui-ci sera utilisé en bois énergie. Les chutes de bois, lors de leur transformation en planches, (dosses et délignures) appelées produits connexes de scierie (PCS) représentent également un volume non négligeable. Ce bois sera également utilisé pour la production d'énergie.

Pour que nos forêts soient bien gérées, que les entreprises d'exploitation et de transformation cessent de disparaître et se développent, il faut que les propriétaires forestiers soient encouragés à mieux gérer leur forêt. Pour répondre à ces attentes, le Conseil Régional a mis en place un Fonds Régional Carbone. Il constitue une aide importante aux propriétaires forestiers désireux de reconstituer des peuplements de qualité. Des réflexions sont également en cours pour que le Dispositif d'Encouragement Fiscal en forêt (DEFI) soit renouvelé en 2014 et soit plus adapté à notre propriété, notamment pour la partie travaux.

C'est en mettant sur le marché du bois de qualité que la filière pourra plus facilement se remettre sur pied.

YANNICK BOURNAUD
PRÉSIDENT DU CRPF MIDI-PYRÉNÉES



PARLONS «FEAURÊT»



En 1291, le corps des maîtres des Eaux et Forêts est créé par Philippe Le Bel. Ayant remarqué les interactions entre les forêts et les eaux, l'administration décide de créer une institution spécifique ayant vocation d'assurer un suivi combiné des milieux forestiers et aquatiques.

En 1966, une réforme législative met un terme à cette institution et sépare la gestion des eaux de celle des forêts.

C'est à cette époque qu'apparaissent notamment l'Office National des Forêt pour la gestion des forêt publiques et les CRPF pour le développement des forêts privées.

Les relations entre les milieux forestiers et aquatiques ne cessèrent pas pour autant !

L'eau, élément essentiel à la vie, est une ressource convoitée que nous exploitons pour nos besoins quotidiens. Débouchant in fine à nos robinets, nous en oublions souvent l'origine. Or, des origines diverses de l'eau dépend le choix des traitements de potabilisation avec des coûts plus ou moins élevés. Mais rassurons-nous, l'eau provenant des espaces forestiers dispose de nombreux atouts.

DES INTERACTIONS ENTRE L'EAU ET LES FORÊTS

Les relations entre l'eau et les milieux forestiers peuvent être abordées sous deux aspects complémentaires : qualitatif et quantitatif.

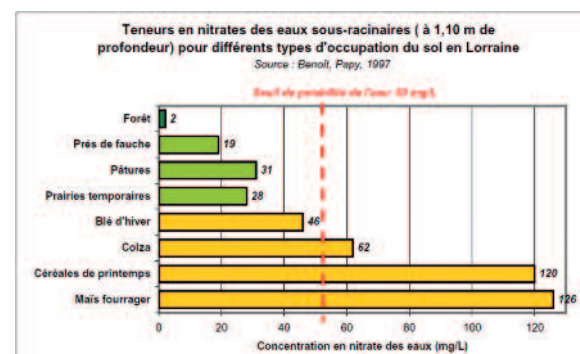
S'il est encore difficile de statuer sur l'influence des forêts sur les quantités d'eau, il en est tout autrement en ce qui concerne les caractéristiques qualitatives. La forêt est, effectivement, garante de la qualité de l'eau. Cet aspect positif sur la ressource aqueuse s'explique tant en raison de la gestion forestière que du fonctionnement des écosystèmes forestiers eux-mêmes.

Les formations arborées, de par leur système racinaire ont, en effet, un rôle de protection et d'épuration important. L'ancrage racinaire permet une stabilisation des sols freinant l'érosion et les exportations de polluants vers les cours d'eau. De plus, l'absorption et la fixation totale ou partielle de certains éléments minéraux ou chimiques, potentiellement polluants, sont plus

importantes en forêt que dans tout autre écosystème. Ce processus est, notamment, lié à l'humus des sols forestiers qui joue un rôle de filtre biologique très actif.

Enfin, la gestion forestière diminue les risques de pollution par rapport aux autres activités anthropiques, car les interventions, traitements sanitaires, fertilisations ou mises à découvert des sols y sont moindres que dans d'autres milieux, notamment agropastoraux ou urbains.

Au final, les impacts positifs des forêts sont mis en évidence lors des analyses d'eau sous-racinaire, comme l'illustre le graphique comparant les teneurs en nitrates selon divers types d'occupation des sols en Lorraine.



LES CAPTAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La région Midi-Pyrénées compte plus de 2 200 captages inégalement répartis.

Véritables châteaux d'eau, les régions montagneuses constituent des réservoirs considérables à partir desquels l'eau est acheminée, parfois sur de longues distances, jusqu'aux consommateurs.

Ces zones montagneuses étant également très boisées, plus de la moitié de ces captages se situe en contexte forestier, comme l'illustre la carte ci-après.



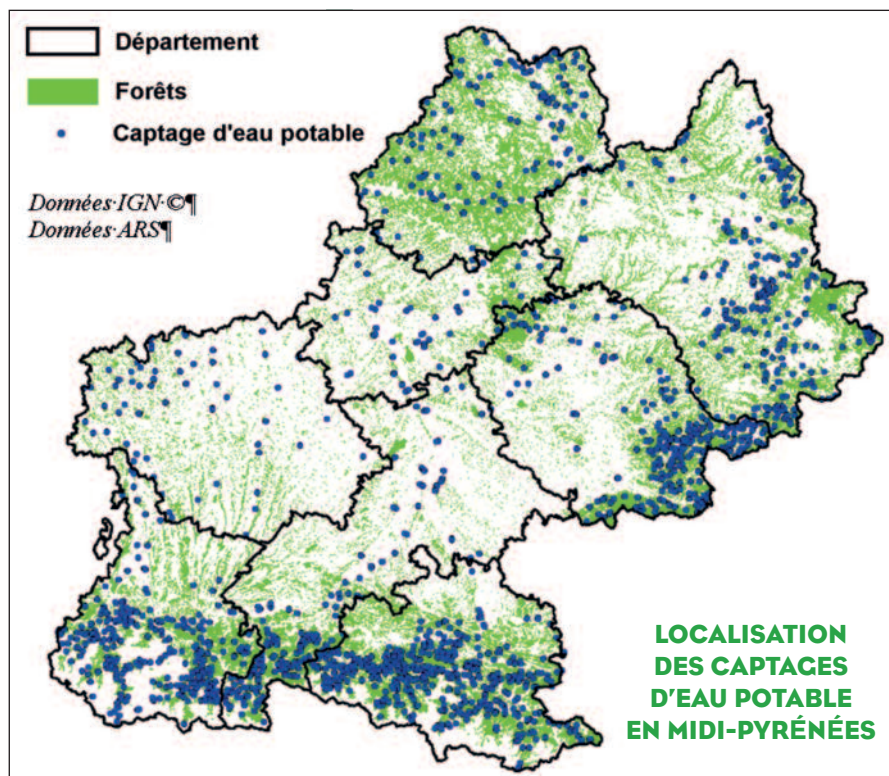
Expert Forestier

Estimation de bois et forêts
Organisation de ventes de bois par appels d'offres, pour obtenir les meilleurs prix du marché, dans une transparence totale
Plans Simples de Gestion, Études de projets de boisement et de travaux d'amélioration forestière - Maîtrise d'Œuvre Agrément pour l'obtention d'aides publiques

Conseil en gestion forestière gratuit

4, rue du Panadès
12330 CLAIRVAUX
Tél. 05 65 72 77 76

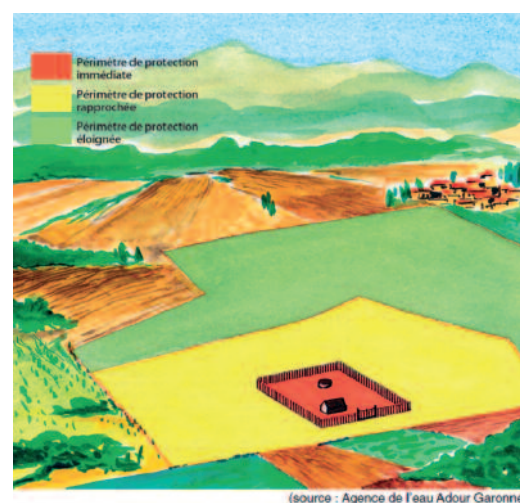
Pierre.Foissac@wanadoo.fr



Notons que plus des trois quarts de ces captages "forestiers" concernent des propriétés privées. C'est ainsi que nombre de gestionnaires et de propriétaires de forêts sont concernés.

Rappelons que la réglementation oblige, autour des captages, à définir plusieurs périmètres de protection :

- un périmètre immédiat, acquis par le fournisseur d'eau, clôturé et dans lequel aucune activité, autre que l'entretien du captage, n'est possible,
- un périmètre rapproché dans lequel certaines activités sont réglementées,
- un périmètre éloigné (facultatif) qui correspond à l'aire d'alimentation de la prise d'eau.



(source : Agence de l'eau Adour Garonne)

LES ACTIONS DU CRPF EN FAVEUR DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

Dans un souci de concertation et grâce à des aides de l'Union européenne, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, du Conseil Régional de Midi-Pyrénées et de l'Agence Régionale de Santé, les acteurs des domaines de l'eau et des forêts, tant privées que publiques, se sont réunis autour d'un programme d'action nommé « GESTOFOR ».

Le travail mené a permis de définir des recommandations communes de gestion des milieux forestiers concernés. Différenciées en fonction du contexte hydrogéologique (karst, granite, alluvions...) et des types d'interventions sylvicoles, ces recommandations de gestion et d'exploitation sont regroupées en fiches synthétiques qui constituent le corps d'un guide*.



Dans la seconde phase du programme GESTOFOR, des aides permettent, sur sites pilotes, d'évaluer et financer les surcoûts liés à ces recommandations. Si vous possédez une forêt dans ce type de situation, vous pouvez encore en bénéficier en contactant le CRPF.

*Guide téléchargeable à l'adresse http://www.crfp-midi-pyrenees.com/datas/pdf/guide_foret_captages_eau.pdf ou disponible auprès du CRPF, au prix de 10 €, frais de port inclus. Adressez un chèque à l'ordre de « agent comptable du CRPF de Midi-Pyrénées », à l'adresse : CRPF, 7 chemin de la Lacade, 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE

TÉMOIGNAGE



FORMEZ-VOUS ! LE CRPF VOUS AIDE !

Dans le Tarn, depuis 2008, cinq stages FOGFOR ont été animés. Ils ont mobilisé une centaine de propriétaires forestiers partageant le même objectif : « mieux comprendre ce qui se passe dans leur forêt ».

Bien que ces stages se déroulent en semaine, les propriétaires intéressés parviennent à se libérer et s'inscrivent en nombre. Et parfois même, en surnombre ! A tel point que certains sont contraints d'attendre une prochaine session ! Un réel succès donc !

François CATUFFE, ancien « fogueforiste » nous livre son témoignage :

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS INSCRIT À UN STAGE FOGFOR ?

J'ai probablement toujours reçu les invitations aux différents stages car il y a longtemps que je suis propriétaire, mais je n'y faisais pas attention, je faisais confiance aux forestiers pour s'occuper de ma forêt. Un jour, pourtant, j'ai ressenti le besoin de pouvoir juger par moi-même, de comprendre ce que les professionnels faisaient ou me disaient. Pour y parvenir, il me fallait chercher de l'information, apprendre, acquérir les notions de base.

Alors, j'ai suivi un premier stage en 2008 sur les feuillus... Je me suis régalé ! L'état d'esprit du groupe était bon, l'ambiance sympathique... J'ai acquis mes premières notions sur les arbres et aussi un peu de vocabulaire forestier. J'ai « resigné » en 2012 et, qui plus est, deux fois ! Une première pour un stage sur les résineux et une deuxième pour apprendre à rédiger moi-même mon Plan Simple de Gestion. Le constat est le même : l'accueil des anima-

teurs est toujours aussi bon et la quantité de connaissances transmises, très importante.

COMMENT FONCTIONNENT LES STAGES ?

La plus belle part est laissée au terrain ! Pas plus de deux heures en salle à chaque journée et puis zou, sur le terrain ! Quand on veut apprendre la forêt, l'important c'est surtout de « toucher les arbres » pour qu'elle ne reste pas un concept et que son apprentissage soit concret...

Ils ont une technique pour nous faire travailler... Ils nous répartissent sur le terrain, par petits groupes de 3 ou 4, pour faire des mesures en forêt : diamètres, hauteurs, densités. Les groupes ne se créent pas par affinités, mais sont imposés par les animateurs et différents à chaque journée. Du coup, on est amenés à tous se mélanger pour travailler et ainsi, chacun trouve sa place. Même si, au départ, nous n'avons pas tous le même niveau de connaissance, ni la même forêt, ça ne se voit pas car on redémarre de la base et chacun amène sa pierre dans la réflexion. Tout le monde s'exprime.

Même le stage sur la rédaction du PSG a été enthousiasmant. Je m'étais inscrit car il fallait refaire le document mais, honnêtement, j'imaginai ce thème moins « excitant »... C'est quand même plus compliqué mais ils ont réussi à faire que ce soit aussi



captivant. Je ne vois plus mon PSG comme un objet administratif incompréhensible mais comme un réel outil ! Il est moins professionnel que le précédent fait par « la coop. » mais, à moi, il me parle plus. Je m'y suis tellement investi que je m'en sers !

Je crois que le plus important, c'est qu'ils nous ont donné confiance et que maintenant, même si on est loin de tout savoir, on comprend mieux, on possède un œil critique (au sens positif du terme).

ET APRÈS ?

Après, on en redemande, on a encore envie d'en savoir plus ! Après avoir acquis les connaissances de base, on peut devenir membre d'un CETEF*, mais là, il faut être partie prenante dans le groupe ! Dans un CETEF, les expérimentations se font chez les membres, c'est un pas de plus à franchir. Dans tous les cas, on s'enrichit des rencontres et des échanges avec d'autres propriétaires et on ne se sent plus seul dans sa forêt.

MAGALI MAVIEL
CRPF MIDI-PYRÉNÉES

*Centre d'Etudes Techniques
et Economiques Forestières



« RÉGÉNÉRER » CE N'EST PAS RESTER LES BRAS CROISÉS !

La régénération naturelle est une solution économiquement avantageuse tout à fait adaptée à la reconstitution des chênaies de l'Armagnac. Les aides à la reconstitution des peuplements sinistrés par la tempête Klaus donnent la possibilité aux propriétaires qui le souhaitent de reconstituer ainsi leurs peuplements.

Il convient néanmoins de ne pas se laisser bercer d'illusions en se disant « ça va repartir tout seul ! ». Découvrons ensemble les mots "clés" de la réussite tels que « station », « semencier », « cloisonnement »...

QUELS CHÊNES ET SUR QUELLES STATIONS ?

Avant de songer à régénérer votre chênaie, il convient de savoir si cette essence est bien adaptée à votre station forestière. Contrairement à certaines idées reçues, la présence du chêne et/ou de ses semis n'indique pas qu'il soit réellement en place au niveau stationnel. Il convient donc d'effectuer un diagnostic et de se référer, s'il existe, à un catalogue des stations. Un technicien forestier pourra également vous guider.

Le chêne pédonculé nécessite des terrains mieux alimentés en eau et plus riches que le chêne sessile. Vous trouverez plus d'informations en vous reportant à la fiche technique CRPF « Reconnaître vos chênes ».

QUELLES SONT LES PARCELLES PROPICES ?

Après la tempête, la plupart des chênaies ont perdu beaucoup d'arbres adultes susceptibles de produire des glands. Il se peut que les semenciers viennent à manquer ou soient mal répartis, rendant la mise en régénération très difficile.

Dans l'idéal, 80 semenciers par hectare seraient nécessaires, mais du fait de la tempête on peut se contenter d'une cinquantaine d'individus et se ménager la possibilité de compléter par plantation. La bonne santé des semenciers garantit un ensemencement de qualité. Ils doivent être sains avec des houppiers équilibrés et une qualité de bois correcte.

QUELLES ÉTAPES POUR RÉUSSIR ?

Selon une étude du groupe de référence FOGFOR « chêne » du Gers, plusieurs étapes sont nécessaires pour réussir une régénération naturelle dans un mélange futaie-taillis.

Contrairement aux idées reçues, c'est une opération exigeante. Des techniques d'intervention fines et pointues sont nécessaires pour aboutir à un résultat satisfaisant.

En préparation :

- coupe du taillis et du sous-étage puis, coupe d'ensemencement, après sélection dans la mesure du possible de 60 à 80 semenciers par hectare.
- Broyage des rémanents (branchages et petits bois abandonnés sur le sol après une coupe).

Dans les parcelles sinistrées par la tempête, l'évacuation des chablis est indispensable avec éventuellement un prélèvement d'arbres encore en place.

Année « n » : Glandée

n+1 : Création de cloisonnement d'exploitation pour canaliser la circulation du débardage et ainsi préserver les semis, tout en améliorant la qualité de la coupe définitive à venir.

Un cloisonnement consiste à exploiter à ras des "couloirs" de 6 m de large, positionnés tout les 25 m d'axe en axe, à l'intérieur desquels peuvent circuler les engins. Ils constituent également des espaces vers lesquels un bûcheron peut orienter la chute des arbres. De la sorte il évite d'abimer les arbres laissés sur pied, dont les semenciers.

n+2 : Entretien des cloisonnements d'exploitation si nécessaire.

n+3 : Coupe définitive réalisée sur semis « acquis ». 10.000 semis/ha soit en moyenne 1 par m² sont nécessaires pour considérer la régénération comme acquise. Le débardage sera

réalisé via les cloisonnements d'exploitation pour préserver au maximum le semis. Il est indispensable de pouvoir compter sur une bonne qualité de l'exploitation !

n+4 à n+14 :

- Ouverture et entretien des cloisonnements sylvicoles plus rapprochés et moins larges que les cloisonnements d'exploitation et destinés à l'amélioration des peuplements.
- Dégagement manuel des semis, création de lignes. On sélectionnera entre 800 et 1200 semis à dégager.

Le sylviculteur veillera à la bonne réalisation des travaux et des coupes tout au long du processus. Les coûts des opérations peuvent être diminués si vous choisissez de réaliser vous-même certaines opérations, notamment les dégagements et les entretiens.

GÆTAN CHETAILLE
CRPF MIDI-PYRÉNÉES



PRÉSERVONS LES ABEILLES EN FORÊT

L'importance des insectes pollinisateurs n'est plus à prouver. Mises à mal par certaines activités humaines, parfois agressives, les abeilles viennent souvent trouver refuge en forêt. Par quels gestes simples dans sa gestion quotidienne, le sylviculteur peut-il mieux les accueillir ?



Photo : Philippe Guillemot

Vos forêts abritent de nombreuses espèces d'insectes. Leur importance croît à mesure que progresse la connaissance de leurs rôles dans le fonctionnement de l'écosystème forestier. Chacun d'eux tient un ou plusieurs rôles dans cette grande pièce de théâtre qui se joue sans mettre en scène car chacun connaît parfaitement bien son rôle et ce, depuis la nuit des temps.

Les abeilles font partie de la troupe et tiennent le rôle vedette de pollinisateur. Les trois-quarts des plantes en sont dépendantes pour leur développement, leur fructification et leur reproduction. C'est dire leur importance ! Au sein du groupe des hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons, fourmis...), elles partagent cette haute responsabilité avec deux autres groupes d'insectes : les diptères (autrement dit les mouches) et les lépidoptères (papillons).

Encourager les insectes bénéfiques à fréquenter nos forêts relève bien d'un intérêt partagé !

Il faut avant tout cibler les espèces végétales à fleurs. Retarder certains travaux - sans toutefois mettre à mal la gestion forestière - peut parfois permettre de maintenir plus longtemps un « état fleuri » et le garder-manger bien rempli qu'il représente ! Si possible, préférer un broyage tardif au mois d'août plutôt qu'en juin ou juillet. Les lisières et clairières, en raison de la floraison plus aisée dans ces zones de lumière, offrent un espace privilégié au développement d'espèces mellifères et attractives. La diversité des essences dans une forêt apporte également une production de nectar et de pollen variés qui permet un étalement de la disponibilité alimentaire. Les fruitiers forestiers sont forcément très appréciés.

Ne coupez pas le lierre, il n'a pas d'effet négatif avéré sur les arbres ! Il contribue à cette diversité d'autant qu'il fleurit très tardivement et permet aux insectes de constituer des réserves avant la rude saison froide. De plus, ses baies arrivent à

maturité en hiver et offrent une nourriture rare et essentielle pour d'autres espèces telles que certains oiseaux. La ronce, quant-à elle, assure la jonction entre les floraisons de printemps et d'été. Evitez donc de la détruire systématiquement. Le saule marsault, lui, est le premier à proposer son abondant pollen, juste à la sortie de l'hiver, quand les abeilles ont besoin de reprendre des forces. Il contribue ainsi à la remise en forme de nos « mouches à miel » et de leurs congénères. La conservation d'arbres morts permet d'offrir un logement à certaines catégories d'insectes. Pour finir, faut-il rappeler que les traitements avec des produits agrophytopharmaceutiques peuvent nuire aux abeilles et autres « auxiliaires de culture ». Dans ce domaine, la réglementation et les préconisations des notices sont à respecter scrupuleusement.

Notre intérêt est lié à celui de ces insectes : en préservant les milieux et les plantes qui les nourrissent, c'est nous-mêmes et notre production que nous favorisons. Avec un peu de logique et de bonne volonté il est possible d'assurer pour tous une vie forestière plus dense, agréable et fonctionnelle.

YANN CLÉMENT
CRPF MIDI-PYRÉNÉES

Cet article est inspiré de la brochure éditée par le CRPF Alsace-Lorraine : « en forêt, des gestes simples pour contribuer à sauver les abeilles »

GROUPE **Sylva bois**

Gestion Forestière
(PSG, expertise, conseil...)

Organisme agréé
pour l'obtention
des aides publiques.

Travaux
Reboisement, Piste...

Exploitation forestière

Tel : 05.65.73.77.31
www.sylva-bois.fr

VOS JOURNÉES 2013

Ces journées de vulgarisation ou stages de formation sont organisés pour vous, près de votre bois ou de votre domicile. Ils répondent à vos interrogations et à vos attentes. Leur objectif ? Vous former et vous aider dans la gestion de vos parcelles boisées, quelle qu'en soit la taille !

Ariège	Elaboration et suivi d'un Plan Simple de Gestion	28-juin	Séronais
	La gestion des taillis de châtaignier	05-juil	Ariège
	Les taillis à courte rotation	27-sept	Ariège
Aveyron	La filière «bois matériaux», «bois constructions»*	21-mars	Pont de salars, Ségur
	Quels sont les acteurs et le fonctionnement de la filière forestière ?*	30-mai	St-Beauzély
	Sylvopastoralisme*	2 et 4 juil	Camarès, Campagnac
Haute-Garonne	Informatique et forêt : des outils gratuits d'aide à la gestion	24-mai	St Gaudens
	Formation et sécurité pour l'usage de la tronçonneuse	22-nov	St Martory
	Améliorer ses feuillus	22-nov	Villemur-sur-Tarn
Gers	Comment gérer et valoriser sa peupleraie ?	21-juin	Marciac
	Le robinier, essence d'avenir dans le Gers ?	10-sept	Lannepax, Larée, Cazaubon
	La démarche Plan de Développement de Massif : quels intérêts pour les propriétaires forestiers ?	17 et 24 oct	Lasseran et Masseube
Lot	La démarche Plan de Développement de Massif : quels intérêts pour les propriétaires forestiers ?	26, 27, 28 et 29 mars	Montet-et-Bouخال St Cirgues, Ladirat Latronquières
	Décrire sa forêt	17-mai	CC Haute Bouriane
	La démarche Plan de Développement de Massif : quels intérêts pour les propriétaires forestiers ?	27 sept 4 et 11 oct	CC Haute Bouriane
	De l'air pour mes arbres ! Eclaircir pour produire du bois d'œuvre, pourquoi ? Comment ?	18-oct	CC Haute Bouriane
	Mieux connaître ses bois et les améliorer	26-avr	Magnoac
Hautes-Pyrénées	La démarche Plan de Développement de Massif : quels intérêts pour les propriétaires forestiers ?	08-nov	CC Haute Bigorre
	Environnement et Forêt : le site Natura 2000 "vallée de l'Adour"	21-juin	Canton de Vic en Bigorre
	Sensibiliser les propriétaires à la gestion forestière et à la desserte	17-mai	Lamontelarié
Tarn	Sensibiliser les propriétaires à la gestion forestière et à la desserte	14-juin	CC des Monts d'Alban
	Relancer la gestion dans les Groupements Forestiers	19-avr	Réalmont
	Démonstration de matériels : taille et élagage	05-juil	Vaour
	Valoriser sa forêt de feuillus	22-janv	Rouairoux
	Environnement et Forêt : la biodiversité au cœur de la gestion forestière	04-juin	Noailhac
	La démarche Plan de Développement de Massif : quels intérêts pour les propriétaires forestiers ?	22 nov et 13 déc	CC Lafrançaise

* Journées organisées avec le PNR Grands Causses

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances et compléter vos compétences, vous pouvez également participer aux formations FOCEFORD Midi-Pyrénées.

Aveyron : Initiation à la sylviculture (3 jours), 8, 15 et 22 novembre, Canton de Séverac
Abattage et sécurité (3 jours), 8, 15 et 29 mars, Ségala
Faire soi-même son PSG de forêt de causse (4 jours), 7, 28 juin, 19 juillet et 7 septembre, Causse

Lot : Tronçonnage (2 jours), automne 2013, Gourdon

Tarn : Résineux (5 jours), 24 mai, 21 juin, 12 juillet, 13 septembre et 11 octobre

Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne et Tarn :
Réaliser son PSG (5 jours), 12 avril, 22 avril, 7 juin, 13 septembre et 27 septembre



DU CHANGEMENT AU CRPF !

C'est Sébastien DROUINEAU qui succède depuis le début de l'année à Philippe THÉVENET au poste de directeur adjoint. Il était auparavant au CRPF Aquitaine en charge des questions économiques et responsable qualité activité. Ce sera le nouveau rédacteur en chef de l'Echo des Forêts.

Sont également arrivés en renfort Estelle COUFORT et Pierre JEANNEAU respectivement sur les départements du Tarn et de l'Ariège et Elsa LIBIS à Auzerville-Tolosane en appui des dossiers liés à l'environnement.



S. DROUINEAU

ALLIANCE FORÊTS BOIS

Le 1^{er} janvier 2012 les coopératives CAFSA, COFOGAR et FORESTARN se sont regroupées dans une «coopérative de coopératives» appelée Alliance Forêts Bois. Depuis cette année l'ensemble du personnel de ces coopératives est sous contrat « Alliance » mais chaque coopérative continue d'exister et reste l'interlocutrice de ses adhérents. L'objectif est de regrouper des moyens, en vue d'assurer une meilleure présence sur les marchés et un meilleur service aux sylviculteurs.

PEFC

Mis en place au début des années 2000, le système français de certification de la gestion durable des forêts PEFC a fait l'objet, comme tous les 5 ans, d'une récente mise à jour. Le nouveau schéma est entré en vigueur début 2012. Il rassemble l'ensemble des procédures permettant d'attester la gestion durable des forêts certifiées PEFC et d'assurer le suivi des bois qui en sont issus tout au long des processus de mobilisation et de transformation. Cette information de « bonne origine » peut ainsi être communiquée aux distributeurs, puis aux acheteurs des produits à base de bois. Elle est une condition nécessaire pour l'accès à une part toujours croissante des marchés.

Pour les propriétaires forestiers, cette mise à jour globale a entraîné une modification du cahier des charges, qui regroupe les pratiques de gestion durable auxquelles ils s'engagent en demandant la certification. Il s'agit désormais d'un document national unique, mais l'esprit reste le même : la démarche n'est pas réservée à une élite mais ouverte à tous ceux qui conduisent leurs forêts de manière raisonnable !

Si vous étiez déjà adhérent à PEFC, vous avez dû recevoir le nouveau cahier des charges « propriétaire forestier » dans le courant de l'année 2012. A défaut - ou si vous souhaitez prendre des informations ou adhérer à la démarche - vous pouvez contacter :

PEFC Sud

385 avenue des Baronnes - 34 730 PRADES LE LEZ - tél : 04 67 56 38 19
<http://www.pefc-france.org/articles/midi-pyrenees/adherer-a-pefc-sud>

PEFC sera également au menu du prochain Echo des forêts, en lien avec une démarche de promotion de la certification organisée par PEFC France.



«Origine(s) : Les forêts primaires dans le monde» aux éditions Privat

« ... ce livre illustre la richesse de la diversité des forêts primaires et entraîne le lecteur des étendues boréales aux espaces méditerranéens, de la jungle équatoriale aux forêts tropicales. Régine Rosenthal a parcouru tous les continents pour rapporter ces photographies inouïes, ces portraits d'arbres immenses ou de fougères préhistoriques et ainsi "partager cette superbe expérience"... »

JOURNÉES TECHNIQUES NATIONALES 2013

La question du **changement climatique** figure en première place dans la liste des actions de recherche et développement retenues dans le contrat d'objectif et de performance du CNPF. Pour être en ordre de marche, le CNPF a réuni 330 élus professionnels, ingénieurs et techniciens, en séminaire interne les 29 et 30 janvier 2013 à Tours. Un dossier sur cette journée paraîtra prochainement dans la revue Forêt Entreprise.

Centre Régional de la Propriété Forestière de Midi-Pyrénées

7, chemin de la Lacade 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE

Tél. 05 61 75 42 00

Fax 05 61 75 42 50

E.mail : midipyrenees@crpf.fr

Site : www.crpf-midi-pyrenees.com

Directeur de la Publication :

Yannick BOURNAUD

Rédacteur en chef :

Johann HÜBELÉ

Comité de Rédaction :

Philippe BERTRAND,

Yann CLÉMENT,

Sébastien DROUINEAU,

Jean-Michel FAUCHER,

Philippe GUILLEMOT,

Philippe THÉVENET

Photos : CRPF Midi-Pyrénées

Maquette : AGP Ramonville

N° ISSN-1143-1636

Réalisé avec le concours du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche



L'ÉCHO est imprimé sur papier certifié PEFC